

LA LETTRE DE L'



Unité de Recherche sur le Bassin Méditerranéen
31, Rue de la Fonderie 31068 Toulouse Cedex
N° 2 mois de mai 2005

PRESENTATION DE L'URBM

FONDATEURS : Dès sa création en 1988, cette Unité de Recherches a été lancée et soutenue par ses premiers fondateurs Mrs et Mmes : Raymonde MATHIS, Pères René COSTE et Jean MOMPHA, Monseigneur André DUPLEIX, Abdallah GABSI et par bien d'Universitaires de Toulouse

ACTIVITE : Recherches et études, Conférences mensuelles, réunions de réflexions, Colloques, Publications...

RESPONSABLE : Abdallah GABSI ayant succédé, en 1992, suite à un vote, à la regrettée Madame Raymonde MATHIS Chercheur au CNRS, première Présidente de L'U.R.B.M..

MEMBRES : Ses membres comprennent des Universitaires et des femmes et des hommes de terrain attachés à des structures locales, tous animés par un esprit de tolérance, ils sont convaincus de la nécessité de dépasser les clivages ethniques, religieux, économiques et politiques et décidés à promouvoir une meilleure connaissance mutuelle et une nouvelle coopération entre le Nord et le Sud et plus particulièrement entre Européens et Maghrébins.

PROGRAMME L'Unité de Recherche poursuivra l'étude des relations entre les pays riverains de la Méditerranée, en y intégrant l'interdisciplinarité nécessaire à une approche constructive et globale.

FINALITE : Par ses publications et la collecte, le traitement et le tri de l'information et son exploitation à des fins scientifiques l'U.R.B.M a le souci :

- d'enrichir la documentation de la bibliothèque du CEAAAT, (Centre d'Etudes Africaines Arabes et Asiatiques dirigé par Monsieur Bernard UGEUX).
- de sensibiliser un plus large public aux enjeux de la dimension méditerranéenne de l'Europe,
- d'informer les autorités de Midi-Pyrénées de la teneur du dialogue entre les deux rives de la Méditerranée et des orientations qui pourraient en découler en matière de développement culturel, social et économique de ce Bassin,
- de favoriser la coopération entre les deux rives de la Méditerranée.



Unité de Recherche sur le Bassin Méditerranéen
31, Rue de la Fonderie 31068 Toulouse Cedex
N° 2 mois de mai 2005

**LE MOT DE L'URBM : POUR UNE CONSOLIDATION DES RELATIONS
DES PAYS MEDITERRANEENS.**

" La différence enrichit ou déchire selon les périodes ou les espaces, le même jeu des diversités suscite dynamique ou tension. Parfois, le dialogue se noue au delà des ignorances mutuelles ". Robert Ilbert.

Nous vivons dans un monde en mutation rapide et devenu, de ce fait, difficilement prévisible. Depuis le début des années soixante-dix, la crise s'est installée et on pensait qu'elle était conjoncturelle et maîtrisable. Plus de trente ans sont passés et la situation économique s'avère toujours difficile. Face à cette situation on s'interroge sur l'avenir du Bassin Méditerranéen, qui a toujours constitué un terrain d'échanges profitables aux deux rives de la Méditerranée.

Plus qu'une mer, la Méditerranée voit ses deux rives constituer un champ de dialogue entre les cultures. Parlant d'Averroès (1126-1199), personnage central pour les trois cultures chrétienne, musulmane et juive, Thieny Fabre écrivait " Il incarne la profondeur du lien, la fertilité des confluences et exprime la possibilité d'une ouverture alors que des mouvements de rejet et de replis identitaires se renforcent de part et d'autre... "

L'examen des statistiques économiques des pays des rives nord et sud de la Méditerranée permet de constater une complémentarité au niveau des productions et par conséquent au niveau des échanges. Une interdépendance existe entre elles. Et la conjugaison des efforts permettra aux pays de chacune de ces deux rives de tirer un meilleur parti des échanges basés sur la pratique de la division internationale du travail. Aussi faut-il rappeler ici cette citation de Michel Jobert: " Le Maghreb a besoin de l'Europe. L'Europe a besoin du Maghreb. Que l'on prenne les chiffres globaux ou ceux de chaque pays maghrébin, la nécessité de leurs échanges avec l'Europe éclate ". Parmi les secteurs qui sont venus intensifier ces échanges il y a le tourisme, devenu une composante majeure des espaces, des sociétés et surtout des économies des régions méditerranéennes.

Le développement urbain et l'un des thèmes centraux choisis par l'URBM; en plus de dix conférences notre Unité a réalisé en 1997 en partenariat avec l'Université Toulouse Le Mirail (ERES), l'Université Paul Valéry de Montpellier, l'Institut Catholique de Toulouse un colloque international sur le thème " politique de la ville, Tourisme et extension urbaine " dont la responsabilité scientifique a été confiée aux Professeurs Jean-Maria MIOSEC, Patrick DENOUX et à Abdallah GABSI. Plusieurs personnalités universitaires de Toulouse et d'autres villes de France et du Maghreb ont contribué à l'apport scientifique dont notamment les professeurs Bernard Kayser, Jean Paul Laborie et Claude Ducert Député et Maire de LABEGE (Midi Pyrénées), l'Ambassadeur Henri Crépin Leblond...

L'intérêt qu'il a tout de suite manifesté pour ce thème a permis de transformer un contexte de recherche favorable en manifestation scientifique internationale.

L'URBM est appelée à réfléchir sur les différents pays du Bassin Méditerranéen. La Tunisie (Carrefour de civilisations) et Hammamet (Berceau et Capitale du Tourisme tunisien) furent les premiers terrains de recherche choisis.

L'Europe continue à s'élargir, la Chine... devient un concurrent redoutable en matière d'investissement étranger et face à cette nouvelle situation, les pays du Maghreb s'interrogent sur leur devenir.

L'URBM dont les membres sont animés et soudés par un esprit de dialogue et de tolérance, oeuvre, en toute liberté et dans le respect des valeurs religieuses et laïques, pour que les questions, se rapportant à la Méditerranée, soient étudiées et analysées objectivement, et ce, pour éclairer les visions tout en s'attachant à des terrains spécifiques et à des méthodes scientifiques.

Abdallah GABSI
Directeur de l'U.R.B.M



Unité de Recherche sur le Bassin Méditerranéen

31, Rue de la Fonderie 31068 Toulouse Cedex

CONFERENCES ORGANISEE PAR L'URBM DE 1992 à 2005

- 1.Pr. . Pierre GASNAULT . Professeur d'Histoire. « Perception de l'Islam par les intellectuels français ».
- 2) Pr. Béhija GAALLOUL Professeur de Lettres modernes. Ecrivain.« La femme arabe hier et aujourd'hui. L'exemple de la femme tunisienne ».
- 3). Mlle. Sylvie RODIER. Psychologue.« La Zaouia, fonctions sociales et thérapeutiques dans les pays d Maghreb ».
- 4). Dr. Pr. Albert ANTONIOLI. Professeur de Sciences de l'Education.« Le droit d'apprendre – une école pour tous en Afrique ».
- 5) Dr. Abdallah GABSI.. Droit International et Européen et Urbanisme et Aménagement. Chargé d'Enseignements à l'Université Toulouse II et III. Chercheur (ERES) Université Toulouse II-Président de l'URBM.
« La fuite des cerveaux et transfert de technologie – la formation des élites arabes en France : le cas de l'Université Paul Sabatier. Toulouse III ».
- 6) Dr.Pr. Ema Serra SANTANA. Sociologue Université Toulouse Le Mirail. « L'éternel retour et l'impossible retour ».
- 7) Mr. Toumi ABDENNOUR . Doctorant en Sciences politiques. Toulouse I.« Où va l'Algérie – une analyse socio-économique et politique ».
- 8) Melle. Nadia BELKAID. Doctorante en Psychologie. Université Toulouse Le Mirail.« Migration : la question du retour ».
- 9) Mr. Hernan Estor JARA. Ingénieur Agronome.« Coopération et Développement agricole en Afrique l'exemple d'intervention d'une ONG au Mozambique : le CRIAA ».
- 10) Dr. Pr. Patrick DENOIX. Professeur en Psychologie Université Toulouse Le Mirail.Directeur de l'Équipe de Recherche et d'Etudes en Situation interculturelle UTM.« Les champs d'application de la recherche interculturelle ».
- 11) Dr. Pr. Jean BERNABE. Professeur en Psychologie. Université Toulouse II. « La mort conceptuelle traditionnelle, conception contemporaine »
- 12) Dr. Abdallah GABSI., Droit International et Urbanisme et Aménagement. Chargé d' Enseigner Université Toulouse II et III - Chercheur (ERES) Université Toulouse II. Président de l'URBM.« Le tourisme, facteur de croissance et développement : le cas de la Tunisie ».
- 13) Dr.Pr. Paul MONTASTRUC. Professeur à l'Université Paul Sabatier. « Médicaments et culture méditerranéenne ».
- 14) Dr.Pr. BACHERI H.. Professeur à l'Université Paul Sabatier.« Médicaments et santé ».
- 15) Dr.Pr. Chafia MANKAI. Professeur et chef de Département à l'Université de Tunis. « Traitement automatique des quantificateurs dans les langages ».
- 16) Mr. Claude HOLTZ. Conseiller en Tourisme. Ancien Délégué Régional du Tourisme.« Le tourisme dans les pays de l'Union Européenne : une analyse socio-économique ».
- 17) Melle. Hakima TEMAM. Doctorante en Sciences politiques. Université Toulouse I.« L'Algérie dans les relations internationales - une analyse politique ».
- 18) Dr. Mohand Améziane BELLAGH. Docteur en Psychologie. Université Toulouse II.« L'Algérie dans les relations internationales – une analyse socio-culturelle ».
- 19) Melle. Hakima TEMAM. Doctorante en Sciences politiques. Université Toulouse I. « L'Algérie dans les relations internationales- une analyse socio-culturelle ».
- 20) Dr. M.A. BELLAGH – Toumi ABDENNOUR et Hakima TEMAM – Université de Toulouse II et
« Une réflexion sur la situation algérienne ».

- 21) **Mr. Max LASSORT.** Environnement. Designer.« Urbanisme et intégration : le problème des banlieues ».
- 22) **Dr.Pr. Jean Raymond LANOT.** Professeur – Chercheur Université Toulouse II.« Système démocratique et démocratie locale : le cas de l'Espagne ».
- 23) **Dr. Jacques BERTHELOT.** Enseignant – Chercheur INP-ENSAT« La Mondialisation de l'économie. Les récents accords du GATT et leurs incidences potentielles pour les pays de la rive sud de la Méditerranée ».
- 24) **Dr. Patrick SICRE.** Enseignant Chercheur à l'IUFM de Toulouse.« L'Association, espace intermédiaire et espace transitionnel ».
- 25) Mercredi 28 février 1996 :**Dr. Férid BOUSLAMA** « Le système de la santé publique dans les pays du Tiers-Monde : le cas de la Tunisie et de l'Algérie ».
- 26) Mercredi 27 Mars 1996:**Monsieur le Professeur Bernard KAYSER.** « Méditerranée, Géographie d'une fracture ».
- 27) Mercredi 24 Avril 1996:**Mr. Jacques BONNAUD** - Ancien Responsable à la Direction Départementale du Travail et auteur notamment de 5 importants volumes sur l'immigration.
Thème de la Conférence: « Histoire de l'immigration en France: approches et réflexions ».
- 28) Mercredi 29 mai 1996:
Dr. Patrick MENCHI . Sociologue. Directeur Adjoint du CEMA-Toulouse.Thème de la Conférence « Politique de la ville et développement local ».
- 29) Mercredi 26 juin 1996 :**Dr. Pr. Jean Marie MIOSSEC.** Professeur Université Paul Valéry Montpellier.
Thème de la Conférence « La transition urbaine au sud et à l'est de la Méditerranée ».
- 30) Mercredi 27 septembre 1996.**REUNION D'OUVERTURE: DEBATS SUR L'ORGANISATION DE L'U.R.B.M.**
- 31) Mercredi 23 octobre 1996: **Dr. Yves GUILLERMOU.** Université Paul Sabatier et UTM Thème de la Conférence « Les rapports ville-campagne en Algérie contradiction ou complémentarité ? ».
- 32) Mercredi 27 novembre 1996.:**Dr. Prof. Bernard LABATTUT.** Institut d'Etudes politiques-de Toulouse.
Thème de la Conférence « La politique de défense en Méditerranée : le cas de l'Espagne ».
- 33) Jeudi 28 novembre 1996 ; **Dr. Pr. Lambros STAVROU.** Université de IONNINA (Grèce).
Thème de la Conférence : « La Grèce dans les relations internationales ».
- 34) Mercredi 29 janvier 1997 ; **Dr. Said FRAHIL** . Enseignant-Chercheur. Toulouse.
« L'extension dans les pays de la rive sud de la Méditerranée : le cas de l'Algérie ».
- 35) Mercredi 20 Février – 1997 : **Mr. Mourad SALAH** Architecte diplômé de l'école de Toulouse.
Thème de la Conférence « Carthage, sa vie, son sommeil et son éveil ».
- 36) Mercredi 26 mars 1997 : **Dr. Jacques BERTHELOT,** Enseignant-Chercheur INP-ENSAT.
Thème de la Conférence : « La politique de l'Emploi des pays de l'Union Européenne ».
- 37) Mercredi 30 Avril 1997 : **Pr. Michel BARRUE.** Professeur-Chercheur à l'Ecole d'Architecture de Toulouse. Thème de la Conférence : « La politique des constructions dans les zones montagneuses ».
- 38) Mercredi 28 Mai 1997 :**Pr. Jean Henri FABRE.** Enseignant-Chercheur à l'Ecole d'Architecture de Toulouse.Thème de la Conférence : « Esthétique de la proportion ».
- 39) Mercredi 25 juin 1997 : **Dr.Prof. Bernard KAYSER.** Professeur Emérite à l'Université Toulouse Le Mirail. « Ils ont choisi la Campagne ».C'est le titre de son ouvrage publié dans les Editions de l'Aubé.
- 40) Mercredi 24 Septembre 97 **Dr. Abdallah GABSI** : Droit International et Européen- Urbanisme et Aménagement . Chargé d'Enseignements Université Toulouse II et III –Chercheur Université (ERES) Toulouse II. Président de l'U.R.B.M.« Politique touristique et développement régional le cas de la presqu'île du Cap-Bon. ».Conférence préparatoire pour le Colloque de Hammamet.
- 41) . Samedi Dimanche et Lundi 25-26 et 27 Octobre 1997 : **COLLOQUE INTERNATIONAL DE HAMMAMET «Politique de la ville, tourisme et extension urbaine** », organisé par l'URBM, la Mairie de Hammamet l'Université de Montpellier et l'Université Toulouse Le Mirail.
- 42) Mercredi 26 Novembre 97:« Réunion de bilan du Colloque de Hammamet ».
- 43) Mercredi 27janvier 1998 :**Dr. Pr. Patrick DENOUX** UTM « Les aspects interculturels du tourisme ».
- 44) Mercredi 25 février 1998 : **Monsieur Edmond MARTIN.** Directeur de l'Entrepise « Idées et Publicité »
« Tourisme de masse, Commerce de masse ».
- 45) . Mercredi 25 mars 1998 :**Melle Hakima. TEMAM** Enseignant-Chercheur IEP Toulouse M. FRAHIL Sa'id, Docteur Sciences économiques Toulouse. « L'Algérie : Analyse économique et politique de la situation».
- 46) Mercredi 29 avril 1998 :**Melle Sabah.ZOGLAMI** Doctorante Université Toulouse II UTM. « L'Orientalisme et la littérature ».

- 47) Mercredi 27 Mai 1998 : Mr L'Ambassadeur Henri CREPIN LEBLOND « Les problèmes de l'ingénieur dans le contexte international ».
- 48) Mercredi 24 Juin 1998 : Dr. Pr. Jean Louis COLL Professeur de Géographie Université Toulouse I Mirail. Les questions de l'aménagement « Pouvoirs et décisions ».
- 49) Samedi – Dimanche 17-18 Octobre 1998 : Mr. Edmond MARTIN: Les Journées de MAUVEZIN – Sur le thème « Politique et perspective de l'U.R.B.M ».
- 50) Mercredi 25 novembre 1998 : Dr. Jacques BERTHELOT. Enseignant-Chercheur INP-ENSAT « La politique agricole commune « s'ajuste » à la mondialisation pour déployer durablement l'agriculture alimentaire ».
- 51) Mercredi 27 Janvier 1999 : Mr. L'Ambassadeur Henri CREPIN-LEBLOND « L'effort de coopération en Méditerranée occidentale ».
- 52) Mercredi 31 Mars 1999 : Dr. Pr. Jean Claude FLAMANT, Directeur de l'INRA « Le développement de la recherche en Méditerranée ».
- 53) Mercredi 28 Avril 1999 : Mr Ghazi CHAKROUN, Doctorant en Psychologie. Université Paul Sabatier « L'enfant, la famille, l'école et la société – approche transculturelle ».
- 54) Mercredi 26 Mai 1999 : Mr. Adeeb MAHMOUD : Doctorant Sciences politiques Université Toulouse I. Conférence sur le thème « Le Moyen Orient dans le contexte international ».
- 55) Mercredi 30 Juin 1999 : Dr. Anne Marie TAPALOV, Chercheur au CNRS. Conférence sur le thème « L'économie et religion ».
- 56) Mercredi 27 Octobre 1999. Mr. Mohamed HANOUN, Psychologue interculturel. Conférence sur le thème « Pratique de la formation dans les quartiers périphériques. Approche psychologique : L'exemple de Mirail Formation ».
- 57) Mercredi 24 Novembre 1999. Mr. Hédi FAYACH, Poète et Ecrivain.. Conférence sur le thème « Introduction à la poésie arabe ».
- 58) Mercredi 26 Janvier 2000. Mr. Yves GUILLERMOU, Professeur-Chercheur à l'Université P Sabatier. Conférence sur le thème « Les rapports Ville-Campagnes en France et au Maghreb ».
- 59) Mercredi 29 Mars 2000. Dr. Slim KHALBOUS, Enseignant-Chercheur à l'Université des Sciences Sociales. Toulouse I. Conférence sur le thème « Marketing interculturel ».
- 60) Mercredi 31 Mai 2000. M. René CHABOIS, Promoteur de projets de développement. Le développement durable : mythe ou réalité ?
- 61) Mercredi 28 juin 2000. Dr. Vincent GEISSER. Politologue. Chercheur au CNRS. « Ethnicité républicaine ». Thème de son livre publié chez Presses de Sciences PO.
- 62) Mercredi 25 octobre 2000. Dr. Alain LAURENT . Spécialiste des questions du développement durable « Les politiques de développement durable »
- 63) Mercredi 29 novembre 2000. M. Ahmed RHZIEL. Journaliste Dr de Radio Fréquence Soleil. « Le Maghreb dans le contexte international ».
- 64) Mercredi 31 Janvier 2001. M. Michel LAFARGE. Poète, Romancier et Journaliste. « Cordoue : vie et culture ou notre Andalousie intérieure ».
- 65) Mercredi 28 février 2001. Dr. Vincent GEISSER. Chercheur au CNRS. « Présentation de l'ouvrage vient de sortir « Diplômés maghrébins d'ici et d'ailleurs : parcours migratoires et trajectoires d'insertion »
- 66) Mercredi 28 Mars 2001. Professeur Habib KAZDAGHLI. Université de Tunis. « Au temps de BOUABDIL, dernier Roi de Grenade ».
- 67) Mercredi 25 Avril 2001 Monsieur l'Ambassadeur Henri CREPIN LEBLOND. Membre de l'URBM. « La Méditerranée : à travers l'ouvrage de Paul Balta. ».
- 68) Mercredi 30 mai 2001 Dr. BRAHIM MOHAMED BRAHIM. « Environnement, Santé Travail Méditerranée. ».
- 69) Mercredi 27 Juin 2001 : Dr. Philippe GESLIN « L'apprentissage des mondes : une anthropologie appliquée aux transferts de technologies ».
- 70) Mercredi 28 novembre 2001 : M. Daniel FERRE. Université Toulouse le Mirail. « La politique du logement ».
- 71) Mercredi 30 janvier 2002. Dr. Henri DE FRANCE (Professeur à l'Université de Grenoble). « Économie et vie spirituelle ».
- 72) Mercredi 27 février 2002. Dr. Jacques Berthelot (Professeur à l'ENSAT Toulouse). « La politique agricole et les échanges nord-sud ».
- 73) Mercredi 27 Mars 2002 M. VERDIER (Ingénieur agronome). « Les problèmes de l'eau dans le monde ».
- 74) Mercredi 24 Avril 2002. M. Edmond MARTIN; « Ulysse, le pourtour du bassin méditerranéen demain ».

- 75) Mercredi 29 mai 2002 : Mr. DIEUDONNE, Directeur D'AGROMIP. "Les problèmes de la politique commune".
- 76) Mercredi 26 juin 2002.
Dr. Pr. Dominique URVOY. Université Toulouse-Le-Mirail. AVEROES – Les ambitions d'un intellectuel musulman".
- 77) Mercredi 27 Novembre 2002 Dr. Pr. Aïcha MAHERZI . Université Toulouse-Le Mirail.
Les legs culturels araobo-musulmans.
- 78) Mercredi 29 Janvier 2003. :Pr. Michel BARRUE. Ecole d'Architecture Toulouse-Le Mirail.
Paysage et architectures : Les spécificités et complémentarités architecturales en Orient et en Occident..
- 79) Mercredi 26 Mars 2003 :Dr. Pr. Marie Thérèse Urvoy « Le statut de la femme en islam.
- 80) Mercredi 30 Avril 2003 : Mr. Lotfi H'MILA. Enseignant d'Anglais "La politique Américaine à travers la presse anglo-saxonne.
- 81) Mercredi 28 Mai 2003 .Dr. Pr. François René Querci Astrophysicien « La coopération Nord-Sud sur le plan de l'astrophysique ».
- 82) Mercredi 25 Juin 2003 :Dr. Pr. Patrick Denoux « l'interculturel actualité et perspectives ».
- 83) Mercredi 26 Novembre 2003 :Dr. Abdallah GABSI « Le Droit musulman ses spécificité et ses domaines d' application ».
- 84) Mercredi 28 Janvier 2004. Dr. Peyredieu de Charlat « L'Algérie dans le contexte international. : la politique algérienne de la France ».
- 85) Mercredi 25 février 2004 :Mr. Adeep Mahmoud Doctorant en Sciences politiques « Le Moyen Orient dans le contexte international ».
- 86) Mercredi 31 Mars 2004 :Dr. Henri Pradalier « la Sicile médiévale ».
- 87) Mercredi 26 Mai 2004 :Mr. Alem Surre Garcia « Les orientes de l'occitanie ».
- 88) Mercredi 30 juin 2004:Monsieur. Francis PORNON, Écrivain « L'Algérie des sources - Un pays vu de l'Occident » ;
- 89) Mercredi 24 Novembre 2004.« A partir de nouvelles perceptions dans les relations franco-algériennes : repères pour une étude objective de la production de la politique algérienne de la France (contribution à la théorie de la politique étrangère) ». par Monsieur le Professeur Lucien Mandeville et Mademoiselle Hakima TEMAM, Doctorante en Sciences politiques à l'Université Toulouse I
- 90) Mercredi 26 janvier 2005).« LES MOTS DE L'ISLAM » par Monsieur et Madame les Professeurs Dominique (UTM) et Marie Thérèse (ICT) Urvoy
- 91) Mercredi 30 mars 2005 : - : « Voyage et découverte de soi en situation interculturelle perspective interactionnelle du choc culturel à l'aller et au retour » par Monsieur Sébastien PISTRE, Psychologue interculturel.
- 92) Mercredi 25 mai 2005 : "Fin du pétrole ? Vers une « économie » de l'hydrogène ?" par Monsieur le Professeur Pascal FLOQUET ENSIACET/INP.
- 93) Mercredi 29 juin 2005 : Conférence de Monsieur le Professeur Pierre LARGY-Département de Psychologie du développement Université Toulouse Le Mirail « Sujet à déterminer ».

RESUME DE LA CONFERENCE DE MONSIEUR LE PROFESSEUR PIERRE LARGY

"Apprendre à écrire: le rôle des apprentissages explicites et implicites"

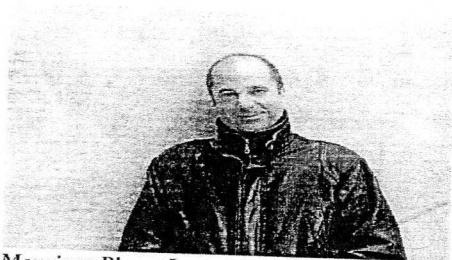
Discipline: psychologie du développement cognitif

Présentation: Comprendre la façon dont les enfants et les adultes produisent de l'écrit suppose d'abord de s'attacher à décrire comment ils acquièrent certains de ses mécanismes de base. Avec cette intention, nous présenterons des travaux consacrés à l'étude de l'acquisition et de la mise en œuvre de principes orthographiques simples, en prenant l'exemple de l'accord en nombre nominal et verbal en français. Nous discuterons, à travers l'étude de deux compétences à acquérir par le scripteur (1) produire la morphologie flexionnelle du nombre à l'écrit et (2) réviser l'exactitude de cette production, la façon dont l'apprenant accède à une expertise, toujours relative. L'objectif de cette présentation sera aussi de faire le point sur ce que la psychologie du développement cognitif permet aujourd'hui de faire comme hypothèses sur l'origine de certaines difficultés d'apprentissage de la langue écrite.

Mots-clés: psychologie du développement cognitif, production écrite, morphologie flexionnelle, accord nominal, accord verbal, révision orthographique, détection d'erreurs, différences novice/expert, troubles des apprentissages

CONFERENCE DE MONSIEUR LE PROFESSEUR Pierre LARGY

« Apprendre à écrire : le rôle des apprentissages explicites et implicites »
Mercredi 29 juin 2005



Monsieur Pierre Largy

*Professeur en Psychologie du Développement cognitif
Spécialité : Etude développementale de l'acquisition du langage écrit
Université de Toulouse le Mirail ; Laboratoire PCS et GDR/CNRS*

Evaluer les effets d'une pratique pédagogique, peut se faire en mesurant la performance d'élèves avant et après une activité pédagogique et en attribuant la différence de performance observée à la pratique pédagogique mise en œuvre. On peut aussi évaluer les effets d'une pratique pédagogique en comparant les performances d'élèves en ayant ou non bénéficié. De même, on peut comparer les effets différenciés de diverses pratiques pédagogiques sur les attitudes ou performances de groupes différents d'élèves.

De telles approches posent de redoutables problèmes au chercheur. Evaluer les effets de pratiques pédagogiques suppose d'exercer un contrôle rigoureux sur un grand nombre de variables touchant notamment aux caractéristiques de l'apprenant, de l'enseignant et du contenu enseigné. Dans les faits, certaines de ces variables sont occultées. Le problème est connu des chercheurs : soit on contrôle de nombreux facteurs et la situation perd son caractère écologique ; soit on ne les contrôle pas et les données collectées sont peu fiables.

Sans doute doit-on procéder par étapes pour tenter de répondre à la question de l'évaluation et de la compréhension des pratiques pédagogiques. Nous avons présenté lors de notre intervention du 29 juin 2005 de récents travaux conduits en psychologie du développement cognitif et de l'apprentissage susceptibles de fournir des éléments de réflexion. En effet, ces travaux abordent de manière expérimentale la question de l'apprentissage de l'orthographe et tentent de dissocier ce qui relève d'un apprentissage de règles (sensible aux pratiques pédagogiques) de ce qui renvoie à un apprentissage par mémorisation de la forme globale des mots, ce qu'on appelle des instances. A terme, ces travaux peuvent contribuer au développement de recherches sur l'évaluation et la compréhension des effets des pratiques pédagogiques relatives à l'enseignement de la langue écrite, tenant compte des diverses façons dont l'enfant apprend et mobilise ses connaissances.

De notre point de vue, il est difficile, pour ne pas dire impossible, d'évaluer et de comprendre les effets de pratiques pédagogiques touchant à l'enseignement de l'orthographe, sans avoir la plus juste compréhension de la façon dont l'enfant acquiert et met en œuvre le système écrit. Certes l'enfant apprend parce qu'on lui enseigne (apprentissage explicite) mais il apprend aussi sans qu'on lui enseigne, soit qu'il extraie des régularités (apprentissage implicite : Pacton, Fayol, Perruchet & Cleeremans, 2001) soit qu'il mémorise des instances. Evaluer l'effet d'une pratique pédagogique suppose donc d'être à même de dissocier les conséquences de ces différents types d'apprentissage. En effet, le plus souvent, la performance de l'apprenant est évaluée en termes de réussite et/ou de vitesse d'exécution d'une tâche à laquelle il a été préparé. Quel statut donner alors à ses erreurs ? Plus délicat encore : quel statut donner à sa réussite ? Le risque est de mal évaluer l'effet d'une pratique pédagogique dès lors que la performance observée (ou sa variation) ne traduit pas seulement les modifications dues à cette pratique. De quelles connaissances sur l'objet d'apprentissage l'enfant dispose-t-il avant qu'on lui enseigne l'usage qu'il doit faire de cet objet ? En quoi ses connaissances préalables interagissent-elles avec ce qui lui est enseigné ?

Nous avons présenté des travaux qui cherchent à dissocier l'effet de ces deux types d'apprentissage : contrôlé, par enseignement et application de règle ; non contrôlé (par l'enseignant), réalisé par auto apprentissage à partir de la seule fréquentation de l'écrit. Pour simplifier la présentation, nous nous sommes limités au cas de la production du pluriel des noms et des verbes en français écrit. L'étude de l'orthographe morphologique, du fait de son caractère strict et conventionnel, se prête bien à ce type de recherche. Le choix d'étudier une règle simple permet de discuter de son enseignement, de son apprentissage et de sa mise en œuvre. Travailler sur la langue française permet de se placer dans une situation intéressante. En effet, dans le système orthographique de cette langue, la morphologie du nombre est essentiellement silencieuse (Totereau, Thévenin & Fayol, 1997). Il est alors possible d'étudier la mise en œuvre des processus morphosyntaxiques en s'affranchissant d'un guidage phonologique qui pourrait consister en une simple association phonèmes/graphèmes. On peut ainsi plus aisément observer le rôle joué par les connaissances déclaratives et procédurales. On peut également s'interroger sur les modalités mêmes de l'apprentissage. En effet, l'évaluation de la performance dans le domaine de l'accord en nombre est relativement aisée : sa production est exacte (en référence à la norme orthographique) ou erronée (pour tout écart à la norme). La nature et la fréquence des erreurs deviennent informatives dès lors qu'on postule que l'erreur est la meilleure réponse que le système cognitif a pu engendrer, à l'instant et dans les conditions où il l'a produite.

INFORMATION SUR LES CONFERENCES DE L'ANNEE 2004- 2005

L'U.R.B.M., qui a vu le jour en 1988 avec sa fondatrice la regrettée Raymonde Mathis, a réalisé, de 1992 à nos jours, sous la direction d'Abdallah GABSI, 91 conférences. Celles de cette année :

- « A partir de nouvelles perceptions dans les relations franco-algériennes : repères pour une étude objective de la production de la politique algérienne de la France (contribution à la théorie de la politique étrangère) ». par **Monsieur le Professeur Lucien Mandeville et Mademoiselle Hakima TEMAM**, Doctorante en Sciences politiques à l'Université Toulouse I. (mercredi 24/11/04)

- « LES MOTS DE L'ISLAM » par **Monsieur et Madame les Professeurs Dominique (UTM) et Marie Thérèse (ICT) Urvoy** (mercredi 26 janvier 2005).

- : « Voyage et découverte de soi en situation interculturelle perspective interactionnelle du choc culturel à l'aller et au retour » par **Monsieur Sébastien PISTRE**, Psychologue interculturel. (Mercredi 30 mars 2005).

LE CONFERENCIER DE CE MOIS DE MAI 2005 :

- CONFERENCE DU MERCREDI 25 MAI 2005 A 18 H "Fin du pétrole ? Vers une « économie » de l'hydrogène ?" par Monsieur le Professeur **Pascal FLOQUET ENSIACET/INP**.

LES RECHERCHES DU CONFERENCIER :

« Mes activités de recherche s'exercent au sein du laboratoire de génie chimique (L.G.C.) UMR CNRS/INP/UPS 5503, dans le groupe « Procédés et Systèmes Industriels (P.S.I.) » et l'équipe « Analyse Fonctionnelle des Procédés (A.F.P.) » Elles ont trait à la modélisation, la simulation et surtout l'optimisation des procédés. L'optimisation des procédés consiste à concevoir ou améliorer les performances d'unités - dont le comportement physique est le plus souvent simulé - en jouant sur un ensemble de variables soumises à des contraintes physiques, techniques ou économiques. Ces travaux concernent la détermination des structures et des conditions opératoires optimales, ainsi que la conduite en vue de la minimisation des coûts d'investissement, des coûts d'exploitation ou de tout autre critère technique. Ces considérations confirment l'intérêt de ce thème de recherche, qui correspond à une des caractéristiques essentielles du génie des procédés, à savoir son approche intégrée des problèmes c'est-à-dire la prise en considération de l'ensemble des contraintes d'un procédé y compris celles liées à l'économie du produit final, à la sécurité ou la protection de l'environnement.

Une première partie de mes travaux de recherche a trait à la programmation mathématique en génie des procédés. La deuxième a pour objet des procédures moins déterministes, initiées à partir de 1990, telles les méthodes d'optimisation combinatoire (recuit simulé, algorithme génétique,...). La dernière partie concerne l'utilisation des concepts de la logique floue en conception des procédés qui, par la prise en compte du caractère subjectif du raisonnement humain et des incertitudes sur les données des problèmes, s'apparente aux démarches d'aide à la décision qu'on retrouve en génie industriel.

En résumé, l'ensemble de ces travaux, qui recouvre une large partie du spectre du « Process System Engineering » associe de façon étroite génie des procédés, mathématiques appliquées et informatique.

J'ai dirigé ou co-dirigé, depuis 1988, 15 thèses sur ces thèmes. L'essentiel de ces travaux a donné lieu à 50 publications dans des revues internationales spécialisées et à plus de 80 publications dans des proceedings de Congrès Français ou Internationaux avec actes.

Outre les jurys des thèses (co)dirigées, j'ai participé à d'autres jurys de thèse en France en qualité de membre ou de rapporteur dans le domaine de la simulation, la modélisation, l'optimisation et le contrôle en génie des procédés. A la demande de rédacteurs en chef, je suis également souvent amené à juger des projets d'articles soumis à des revues internationales telles que *Computers & Chemical Engineering Journal*, *AIChE Journal*, *Entropie*.. »

Fin du pétrole ? Vers une « économie » de l'hydrogène ?



Pascal Floquet Professeur ENSIACET/ INP Toulouse

Au cours de son histoire, l'homme a vécu et utilisé de nombreuses ressources énergétiques, variées, adaptées à ses possibilités d'accès, à ses besoins, à son écosystème, à sa culture, à son économie au paysage social qui l'entourait. Pour brosser à grand trait l'histoire de l'énergie, le début de la vie sédentaire, l'agriculture, l'écriture et la métallurgie ont été fondés sur la seule énergie musculaire des hommes et des femmes – libres ou esclaves. D'autres énergies ont ensuite émergé : force du vent pour mouvoir les bateaux ou de l'eau pour les moulins, animaux de bât ou de trait... Plus près de nous (fin du XVIII^{ème} siècle, début du XIX^{ème} siècle) le charbon – charbon qui succédait lui-même au charbon de bois ou au bois – a été utilisé dans les « machines à vapeur », ce qui engendra les chemins de fer, la grande métallurgie, la chimie industrielle, les manufactures textiles, les voies maritimes à fort débit... Au cours du siècle dernier, même si la population a été multipliée par 4, la consommation d'énergie l'a été par 16. Ce « décollage énergétique » a été permis par l'emploi du charbon, puis principalement du pétrole et du gaz naturel, ainsi que, dans une moindre mesure, par le développement de l'énergie hydraulique.

Economie du pétrole

La « civilisation du pétrole » représente la structure de transformation de l'énergie la plus hiérarchisée et centralisée que l'histoire ait connue. Le pétrole compte aujourd'hui pour 40% dans la consommation mondiale d'énergie, le reste étant essentiellement assuré par le charbon (25%) et le gaz naturel (25%). Ce produit est en lui-même extrêmement paradoxal, car il est réparti de façon colossalement inégalitaire (Au Moyen-Orient, un carré de 1 500 kilomètres de côté contient environ 57 % des réserves mondiales de pétrole et 40 % des réserves de gaz naturel) et son coût de production très bas lui permet d'être compétitif par rapport à n'importe quelle autre forme d'énergie et de générer des ressources financières phénoménales qui en font un enjeu de convoitise et un détonateur de conflits et de guerres. Chaque année, la vente mondiale des produits raffinés issus du pétrole brut représente, toutes taxes comprises, une recette d'environ 2 000 milliards d'euros. Il faut déduire de cette recette l'ensemble des sommes qui ont été dépensées pour découvrir le pétrole brut, le produire, le transporter jusqu'aux raffineries, le transformer en produits finis et l'acheminer jusqu'à l'utilisateur final. On peut estimer l'ensemble de ces coûts à environ 500 milliards d'euros. La différence entre les recettes et les coûts, 1 500 milliards d'euros, constitue le « surplus pétrolier », le « gâteau » que se partagent les acteurs impliqués. C'est un montant considérable puisqu'il équivaut à peu près au PIB français, c'est-à-dire à la richesse créée chaque année par la cinquième puissance économique du monde. La différence entre les recettes et les coûts correspond aux prélèvements qui sont opérés tout au long de la filière pétrole par les pays producteurs et les pays consommateurs – sous forme de taxes – et par les opérateurs, sous forme de profits et de retributions divers. Ce sont cependant clairement les pays consommateurs qui prélèvent la plus grosse part du surplus : environ 1000 milliards d'euros.

Fin du pétrole ?

Courbe de Hubbert

Le pétrole, comme le gaz naturel ou le charbon est une « énergie de stock » et non une « énergie de flux ». Qu'on le veuille ou non, la loi des rendements décroissants s'applique et ces énergies s'épuisent et s'épuiseront. Leur déclin, ou dépletion, peut s'expliquer selon le modèle de Hubbert. Schématiquement, la production de pétrole peut se diviser en 2 parties de même volume. Dans une première moitié, le pétrole (ou le gaz naturel) est assez facile à découvrir et à extraire, dans la seconde partie, c'est justement l'inverse. On se retrouve devant une « courbe en cloche », dite courbe de Hubbert, dont le sommet correspond au moment où les capacités mondiales de production atteignent leur maximum avant de décroître. A cet égard, les Etats-Unis représentent le cas d'école idéal : la production y a décliné à partir de 1970 (fait annoncé par King Hubbert en 1956 !) selon une courbe tout à fait similaire à celle « prédite » par Hubbert. Bien sûr, il est clair que les prévisions faites sur la date du sommet de la courbe de Hubbert sont sujettes à évaluations... Les principales inconnues concernent l'état des « réserves » et des futures « découvertes » pétrolières. Il faut rappeler que l'une et l'autre sont des données « stratégiques ». Ainsi, le concept de « réserves » est un concept élastique qui dépend non seulement de la géologie mais aussi de la technologie, des prix et de la stratégie d'annonces des entreprises et des gouvernements. Il faut donc interpréter avec prudence les chiffres publiés, qui peuvent être parfois surestimés ou sous-estimés. D'une façon générale, les expertises actuelles donnaient une date du pic de production comprise entre 2006 et 2025, les visions les plus optimistes indiquant 2060 ! Les experts ont tendance à se répartir en 2 camps : les Cassanore, plutôt des géologues, qui estiment que le pic est à notre porte (2007, 2010) et les Candide, plutôt des exploitants et des financiers, qui repousse celui-ci à vingt ou trente ans. Malgré tout, les estimations des « optimistes » et des « pessimistes » ne diffèrent que de 10 à 30 ans, ce qui demeure bien faible même au regard d'une vie humaine. Et comble de malchance, le gaz naturel suit la même pente à quelques années d'écart...

Effet de serre

La pollution atmosphérique et l'effet de serre sont les deux conséquences majeures de notre consommation d'énergie sur la couche d'air qui entoure notre planète. La pollution concerne la troposphère, la couche la plus basse de l'atmosphère, c'est à dire l'effet de serre concerne la stratosphère, la couche la plus haute de l'atmosphère, qui nous protège des rayons des vents, de la circulation atmosphérique et

des rejets industriels, régionale et continentale en raison des rejets qu'entraînent les travaux agricoles et les transports routiers et aériens. En agglomération, 50 à 70% des rejets polluants sont dus à l'automobile. Sont ainsi envoyés dans l'atmosphère : de la vapeur d'eau, du dioxyde de soufre SO_2 , des particules, résidus de la combustion des carburants, des oxydes d'azote, NO_x , des composés organiques volatils, COV, des métaux toxiques : mercure, argent, cadmium, nickel, zinc et plomb, des hydrocarbures aromatiques polycycliques, HAP, enfin des oxydes de carbone, monoxyde de carbone CO et gaz carbonique CO_2 , qui apparaissent lors de combustion incomplète de gaz, charbon, fioul, bois et carburants et proviennent essentiellement de la circulation automobile. Si des améliorations techniques (essence sans plomb, filtre à particules,...) sont possibles pour la plupart de ces composés, il n'en est pas de même pour les oxydes de carbone, qui intrinsèquement proviennent de la combustion des ressources fossiles et sont les principaux responsables de l'effet de serre. L'effet de serre est le résultat d'un double processus : radiatif. Le rayonnement lumineux à courte longueur d'onde qui arrive du soleil sur notre planète et dont une part est réfléchi par la haute atmosphère et les nuages, traverse l'atmosphère sans y être absorbé par les différents gaz. Une partie est réfléchi vers l'espace mais l'essentiel contribue à chauffer la surface terrestre : les continents, les océans et les glaces. Cette surface terrestre chauffée à son tour émet un rayonnement mais de plus grande longueur d'onde, dans le domaine de l'infrarouge, qui lui, est en grande partie adsorbé non pas par l'azote et l'oxygène, mais par les molécules de certains gaz présents à l'état de traces dans l'atmosphère : vapeur d'eau, gaz carbonique, méthane, oxyde nitreux, ozone troposphérique, et chlorofluorocarbures (CFC). Cette adsorption d'énergie contribue à élever la température de la surface de la terre d'environ 30 °C, c'est l'effet de serre d'où, pour les gaz précédents, la dénomination de « gaz à effet de serre ». Dans les conditions normales l'effet de serre naturel est bénéfique mais son accroissement, dit effet de serre additionnel, conséquence des activités humaines des temps modernes, présente des dangers importants. Depuis le début de l'ère industrielle, le gaz carbonique a vu sa concentration augmenter de près de 50%, elle est pour les trois quarts due à la combustion des charbons, fioul, carburants et gaz et pour un quart à la déforestation. Il contribue pour plus de la moitié à l'effet de serre additionnel et sa durée de séjour dans l'atmosphère est de 50 à 200 ans. L'augmentation des teneurs en gaz à effet de serre a-t-elle déjà conduit à un changement climatique ? En particulier, est-elle à l'origine du réchauffement constaté depuis le début du vingtième siècle et surtout depuis 1960 ? Les très nombreux travaux réalisés et en cours dans ce domaine, le prouvent ; même si les conséquences ne font pas l'unanimité des scientifiques. Les opinions publiques et les responsables ont pris en partie en compte la gravité de la question : 1992 sommet de la Terre à Rio de Janeiro, 1997 protocole de Kyoto engageant les pays signataires sur des objectifs de plus en plus précis quant à la réduction des émissions de six gaz à effet de serre...

Vers une économie de l'hydrogène ?

L'hydrogène énergie est-elle la dernière étape de « décarbonisation » de l'énergie ? Pendant longtemps principal combustible de l'humanité, le bois a le plus haut rapport de carbonisation, avec un ration C/H de l'ordre de 10 ; le charbon a un rapport de 1 à 2 sur 1 ; le pétrole $\frac{1}{2}$, le gaz naturel $\frac{1}{4}$. Chaque nouvelle source d'énergie émet moins de CO_2 que la précédente avec une décarbonisation totale pour l'hydrogène... Cependant, passer de l'hydrogène à utilisation chimique actuel à un hydrogène énergie nécessite de se poser un certain nombre de questions : sur la production de cet hydrogène, sur le transport et le stockage de l'hydrogène, sur sa distribution et sa conversion. En particulier, même si l'hydrogène est extrêmement abondant dans l'univers, il ne se trouve sur terre qu'à l'état combiné, sous forme d'eau et d'hydrocarbures...

Production de l'hydrogène

Il existe trois grandes sources d'énergie primaire : les fossiles, le nucléaire et les renouvelables. Les trois peuvent être sollicitées pour la production d'hydrogène.

- Les fossiles

Aujourd'hui, 95% de l'hydrogène utilisé est produit à partir des combustibles fossiles et en particulier le gaz naturel. Cependant pour que cette production se poursuive dans les meilleures conditions environnementales, il serait nécessaire d'y adjoindre de unités de « séquestration » du CO_2 . Et l'épuisement des ressources pétrolières est un « indépassable » de notre avenir...

- Le nucléaire

Même si l'Europe atteint ses objectifs de doubler d'ici à 2010 sa production d'énergie à partir des renouvelables (de 6% aujourd'hui à 12%), elle a peu de chance d'honorer les objectifs de Kyoto, sans un recours plus important au nucléaire... L'intérêt de la production d'hydrogène par électrolyse classique est grevé d'un mauvais rendement global (de l'ordre de 25%) mais pourrait conduire à d'autres solutions comme l'électrolyse de l'eau par des voies acide ou la technologie sous vapeur à haute température avec des rendements d'électrolyse de l'ordre de 90% ou le craquage de l'eau par procédé thermochimique, la chaleur nécessaire étant fournie par des réacteurs nucléaires dédiés, à haute température. Toutefois, le développement futur de la technologie nucléaire doit intégrer les considérations politiques et sociétales (l'acceptabilité par le public) en plus des considérations technologiques.

- Les renouvelables

Diverses sources sont exploitables :

- La biomasse (agriculture, forêts, algues, déchets organiques) peut être une source d'hydrogène attrayant puisque sa conversion en hydrogène donne lieu à l'émission d'une quantité de CO_2 équivalente à celle qui est nécessaire pour sa régénération; l'écobilan est donc à peu près nul.
- Le solaire se présente sous deux formes : le solaire thermique et le solaire photovoltaïque. Des capteurs solaires à forte concentration peuvent fournir des calories à plus de 800°C utilisables pour la dissociation de l'eau par la voie thermochimique. Cependant, la source solaire sur laquelle les plus grands espoirs sont fondés est le photovoltaïque. La conversion de l'énergie solaire par l'intermédiaire d'une cellule photovoltaïque produit de l'électricité qui peut soit être utilisée sur place, soit réinjectée dans un réseau, soit fournir de l'hydrogène par électrolyse de l'eau. La production des cellules est aujourd'hui en forte croissance (de l'ordre de 15% par an) et son prix est en baisse régulière.
- L'éolien est une source qui est aussi en plein développement dans de nombreux pays, et en France dans le cadre du programme Eole 2005. Les générateurs éoliens ont une puissance unitaire de plus en plus élevée

jusqu'à 2,5 MW (on étudie actuellement des prototypes dans la gamme 4-6 MW), et le coût du kWh fourni est en baisse régulière. A terme, cette forme d'énergie pourrait couvrir de 10 à 15% des besoins électriques en France comme dans de nombreux autres pays.

- L'hydraulique, très développée dans certains pays comme le Canada, fournit l'énergie renouvelable la moins chère. Malheureusement, il n'y a pratiquement plus de site à équiper en Europe de l'ouest mais des ressources inexploitées considérables existent sur d'autres continents.

Transport de l'hydrogène

Le mode de transport qui sera probablement retenu à terme est le transport sous pression par pipes plutôt que le transport cryogénique, trop gourmand en énergie donc nécessairement d'un coût plus élevé. Le transport par pipes profite d'une très longue expérience : en France et Belgique, 810 km de pipes sont exploités sous 100 bars ; en Allemagne, 230 km de pipes sous 22 bars ont été exploités depuis 1938 ; aux Etats-Unis, près de 1000 km de pipes existent. On peut considérer que la fiabilité de ce mode de transport est excellente.

Distribution de l'hydrogène

Des dizaines de stations expérimentales de distribution d'hydrogène-carburant existent et sont opérationnelles, en particulier aux Etats-Unis (dans le cadre du California Fuel Cell Partnership), au Japon et en Allemagne (Aéroport de Munich et station Total de Berlin) et plusieurs dizaines sont en projet dans le Monde.

Stockage de l'hydrogène

Il faut distinguer le stockage de masse et le stockage en petites unités pour des véhicules et des générateurs portables.

- le stockage de masse dans de grandes cavités naturelles ou artificielles (anciennes mines, par exemple) profite de diverses expériences qui en ont montré la faisabilité, comme l'alimentation de la ville de Kiev qui avait été alimentée depuis 1971 jusqu'à une période récente, par un mélange contenant 65% d'hydrogène.
- le stockage en petites unités (quelques dizaines de grammes d'hydrogène à quelques kg); est résolu par diverses technologies en cours de validation ou de développement :
 - le stockage sous pression à 350 bars ou 700 bars.
 - le stockage dans des hydrures : la technique du stockage dans un hydrure métallique est déjà ancienne, très sûre et tout à fait maîtrisée ; en contrepartie, ce mode de stockage souffre de deux défauts : les hydrures sont lourds et leur capacité de stockage est faible, surtout si on souhaite conserver une température de déstockage raisonnable (inférieure à 200°C).
 - Le stockage sous forme cryogénique : à volume égal, cette technique permet de stocker le double d'énergie qu'un réservoir rempli d'hydrogène à 350 bars. Néanmoins, il doit laisser échapper un flux d'hydrogène gazeux (compensation des pertes thermiques) pour que la pression interne n'augmente pas au dessus de quelques bars. Il a, par contre, l'inconvénient de nécessiter la consommation d'une grande quantité d'énergie (environ la moitié de l'énergie contenue dans l'hydrogène) pour liquéfier le gaz.
 - le débat reste toujours ouvert sur la faisabilité du stockage d'hydrogène dans des nanostructures de carbone, dont les premiers résultats étaient apparus encourageants vers le milieu des années 90.

Conversion de l'hydrogène

La conversion de l'hydrogène en une des deux formes utilisables de l'énergie, hors thermique (énergie mécanique ou électrique) se fait :

- soit à partir de convertisseurs traditionnels (moteur thermique ou turbine) aisément adaptables à l'hydrogène. Utilisés avec l'hydrogène, ces convertisseurs gardent les performances qu'ils ont avec des combustibles traditionnels.
- soit à partir de piles à combustible quel qu'en soit le type (AFC, PEMFC, PAFC, MCFC et SOFC). Elles sont actuellement en fort développement, en progrès constants et leur faisabilité technique est maintenant presque démontrée. Les premières applications commerciales ont débuté pour les applications stationnaires en co-génération électrique-thermique. Actuellement, des « flottes » d'essai de voitures à piles à combustible sont disponibles : FCX de Honda, FCV de Ford, autobus à pile à combustible Daimler Christler, prototypes GM, Toyota, Nissan, Renault, Volkswagen, Peugeot ou Hyundai ; soit au total 600 à 800 véhicules à l'essai dans le monde. Mais une commercialisation rapide de ces véhicules nécessitent la réalisation d'un certain nombre de progrès techniques concernant le stockage de l'hydrogène et la lutte contre le froid, mais aussi économique, comme l'alimentation des véhicules (station-service, production « en ligne », ...). L'avenir n'est jamais écrit. Le propre du futur est de déjouer toute prévision. Pour autant, il me semble raisonnable de penser que l'hydrogène, stockage énergétique non carboné, a de réels atouts à offrir. En ce sens, je me range dans le camp des hydrogénophiles. Cependant, je ne crois pas à un changement brutal au niveau des infrastructures de production et de distribution. Je ne crois guère en un futur « distributif et sans hiérarchie ». Le glissement progressif du tout pétrole au pétrole + hydrogène me semble assez envisageable. Et je crains que ne soient laissés pour compte les nécessaires « économies » ou « sobriété » énergétique. Le bonheur est-il dans le toujours plus de kiloWatt ?

Bibliographie

AfH2 *Pourquoi l'hydrogène ?* Février 2004

Steven Ashley *Voiture à hydrogène : la route sera longue* Pour la Science, Avril 2005

Jean-Marie Chevalier *Les grandes batailles de l'énergie* Ed. Gallimard Folio Actuel Inédit, 2004

Robert Dautray *Quelles énergies pour demain ?* Ed. Odile Jacob, 2004

Ecrin *Technologies du futur – Enjeu de société* Ed Omniscience, 2005

Jeremy Rifkin *L'économie Hydrogène* Ed. La Découverte, 2002

Jean-Luc Wingert *La vie après le pétrole. De la pénurie aux énergies nouvelles* Ed. Autrement, 2005

L'hydrogène, les nouvelles technologies de l'énergie Clefs CEA n° 50/51, Hiver 2004-2005

Vers une économie de l'hydrogène Energie Plus Supplément 330, Juillet 2004

RESUME DE LA CONFERENCE DE MONSIEUR Sébastien PISTRE :



Sébastien Pistre est Psychologue Interculturel. Il est titulaire du DESS de Psychologie Interculturelle et Pratiques Educatives de la Faculté de Toulouse-Le Mirail et du DEA Sociétés et Multicultures, Personne et Personnalisation de la Faculté Jules Verne d'Amiens. Il s'est engagé auprès de divers établissements sociaux et de santé pour un travail rapproché auprès d'enfants et d'adolescents, notamment sur des notions et des pratiques de l'ailleurs et de l'itinérance. Aujourd'hui, membre et de l'Unité de Recherche et Psychologie Interculturelle (URPI)

du Centre Universitaire de Recherche et Science de l'Education et en Psychologie (CURSEP) d'Amiens, il effectue une thèse sous la direction de Patrick Denoux (Maître de Conférences habilité à diriger des recherches en Psychologie Interculturelle à l'Université de Toulouse-Le Mirail, co-directeur du DESS de Psychologie Interculturelle et responsable de la section de Psychologie Interculturelle et de l'URPI).

VOYAGE ET DECOUVERTE DE SOI EN SITUATION INTERCULTURELLE PERSPECTIVE INTERACTIONNELLE DU CHOC CULTUREL A L'ALLER ET AU RETOUR

Cette étude a pour objet la rencontre interculturelle dans un contexte de mobilité internationale particulière puisqu'il s'agit du voyage. Elle étudie la transformation du rapport que le sujet entretient à sa culture selon certains critères de la mobilité. Ou autrement dit, l'effet du *Culture Shock* sur le rapport à la culture d'origine.

Le voyage, qu'il soit quête, aventure ou touristique, pousse l'homme à changer. Les exemples sont innombrables, de la littérature à l'anthropologie, de la mythologie aux récits modernes. Un voyage c'est un homme qui effectue un parcours et d'autres hommes qui en sont témoins et acteurs à la fois.

Pourquoi le voyage est-il source de changement ? Qu'est-ce qui change lorsque l'homme qui rêve de mobilité, franchi le pas du voyage, passe à l'acte ? Voyager suppose des contacts, alors comment les gérons-nous ? Comment le voyage s'instrumentalise-t-il dans l'économie subjective du sujet ?

Après une approche historique et épistémologique des mots : « touriste », « tourisme », « voyage » et « voyageur » afin de situer cette recherche dans une perspective dynamique et multi-référencée, l'auteur se propose de porter son attention, éclairée d'une perspective interculturelle, sur les processus psychologiques en jeu lors de voyages touristiques. Ainsi sont abordés et développés les concepts d'identité, de choc culturels (à l'aller et au retour), de compétences culturelles et interculturelles de la communication et d'interculturalisation dans l'idée de spécifier certaines conditions propres aux changements personnels intervenant suite à une situation de transition ethno-culturelle.

La problématique s'étaye sur une nouvelle conception du choc culturel défendue par Margalit Cohen-emerique, selon laquelle ce dernier peut être vécu comme un *self-shock* (Zaharna (1989)), c'est à dire un choc en soi, une atteinte à l'image de soi. Autrement dit, il est question de déstabilisations identitaires vécues inconsciemment comme des menaces psychologiques passagères, au travers des aspects intérieurs de l'identité (cohésion, cohérence, constance et estime de soi). Dans ces conditions ce qui est appelé *Culture-Shock* par le courant Anglo-Saxon est plus entendu ici en terme de tension culturelle poussant le sujet à mobiliser en lui des compétences lui permettant de dépasser les contradictions vécues. Ainsi dans cette étude il est mis en balance le poids des compétences interculturelles et culturelles en fonction de la structure identitaire du sujet et notamment de l'estime de soi.

Mais alors qu'en est-il des difficultés éprouvées au retour d'un voyage ? Là encore cette recherche ne se satisfait pas de la conception d'un *Reverse Shock* telle qu'elle est décrite par les tenants de la psychologie culturelle comparatiste et de la théorie de l'ajustement culturel selon laquelle les étapes de stress et d'angoisse vécues par le sujet en terme de choc culturel à l'aller, se retrouvent quasi à l'identique au retour décrivant ainsi une courbe qui prendrait la forme d'un W. Il est alors développé l'idée de ces *chocs* (à l'aller et au retour) entendus comme n'étant pas de la même nature. Ainsi ce qui est appelé le *choc au retour* ce pourrait être un décalage psycho-culturel entre cette impression confuse du rapport à la culture telle que le sujet l'avait laissée, et celui tel qu'il l'a perçu ou compris en voyage, omettant qu'au cours du temps qui s'est écoulé sa culture d'appartenance n'a cessé d'évoluer.

Autrement dit, au terme de la problématique cette recherche questionne l'issue du choc culturel ou encore son mode de traitement par le sujet, en ce qu'il peut avoir une influence sur le choc du retour (*reverse shock*). Le phénomène sur lequel elle s'attarde est donc le suivant : L'issue du choc culturel a des conséquences sur le choc du retour. Ce n'est pas l'évènement en soi qui en est le point d'accroche mais sa gestion, son intégration dans la dynamique identitaire, dans la construction de comportements. Ainsi il est fait mention que le *choc culturel* exprime d'une certaine façon le rapport à la culture d'origine alors que le choc du retour le transforme. Cette problématique de gestion d'un événement comme celui ci nous

renvoi alors automatiquement sur un ensemble de capacités pour le sujet à gérer un traumatisme. (*nous venons de nous y attarder*)

Ainsi il est proposé l'hypothèse générale suivante :

Le passage du choc culturel (*culture shock*) au choc en retour (*reverse shock*) dépend des compétences de communication (interculturelle et culturelle) et de la structure identitaire (estime de soi, dépression).

Trois orientations de réactions au choc culturel sont envisagées:

1. *Une réaction mono culturelle d'évitement*, de fuite, de négligence...
2. *Une réaction mono culturelle d'adhésion*, de fascination, de perte dans l'autre...
3. *Une réaction interculturelle de métabolisation*, création culturelle...

A partir de là trois orientations de réactions au choc culturel en retour sont dès lors possibles :

I , *Le retour peut être attendu*, prévisible, euphorique, satisfaisant, rassurant : *il n'y a pas de choc*. La réaction est d'un type standardisé où le sujet trouve chez lui la vérification de ce qu'il a vu là-bas.

II , *Le retour n'est pas toujours souhaité*, il peut être repoussé, nié ou encore investi négativement. S'il y a choc, il peut se manifester de différentes façons : Il résulte du même processus que celui qui est décrit ci-dessus mais cette fois-ci le sujet réagit comme s'il trouvait là-bas une réponse projective à ses fantasmes ici ; Il se déclare sous une forme dépressive qui peut s'avérer profonde et difficile à passer.

III , *Le retour n'est pas spécialement surinvesti*, il s'inscrit dans une continuité. S'il y a choc c'est plus sur des dimensions de réadaptation à un système que l'on connaît déjà que cela se joue. Autrement dit il n'y a pas de choc au sens linguistique du terme.

Étant envisagées d'une façon longitudinale les mesures relatives à l'étude seront recueillies avant pendant et après le voyage des sujets volontaires pour participer à l'élaboration des résultats. A cet effet des outils seront alors construits ou aménagés selon les besoins de l'enquête.

Traitant de l'évolution du rapport que le sujet entretient à sa culture de nombreuses applications sont à terme envisageables en terme de conseil, formation ou débriefing sur des questions de voyages touristiques ou expatriations.

Conférence du jeudi 3 mars 2005

Salle de conférences du C.R.E.A.
10, boulevard Sadi Carnot - 12100 - MILLAU



ASSOCIATION
CULTURELLE
DU
SUD-AVEYRON

Civilisation et droit musulman : unité et diversité

par le Pr. Abdallah Gabsi

Mais si les musulmans sont évidemment différents par leurs conditions et leurs modes de vie, il faut tout de même constater qu'ils restent cimentés par le Coran qui demeure, pour eux, le principal code juridique suivi du Hadith, seconde source divine et des autres sources non divines qui sont le consensus (Ijmâ') et le raisonnement par analogie (qiyâs)

Si, comme il est précisé dans les sources juridiques de l'Islam, la religion musulmane est à la fois une foi (Aqida) et une loi (char'i'a), la justice pourrait-elle apparaître comme étant un autre élément et non des moindres qui cimente, au dessus de la diversité des principautés et tribus, la communauté musulmane ?

Si pour beaucoup de pays musulmans l'Islam apparaît dans le préambule de la constitution comme étant la religion d'Etat, comment traiter les questions juridiques et à quelles sources de droit faut-il se référer pour gérer les conflits qui opposent les individus et les groupes dans le respect de la laïcité ?

C'est à ces questions qui sont de l'ordre du jour (voir situation de la femme tunisienne depuis 1956 et de la femme marocaine après les changements récemment institués par le Roi Mohamed Six) que nous allons chercher à répondre.

Abdallah GABSI est :

Docteur en Droit International et Européen,

Docteur en Sciences économiques,

Chargé d'enseignements et Chercheur ERESI Université Toulouse le Mirail, Directeur de l'Unité de Recherche sur le Bassin Méditerranéen (de 1992 à nos jours),

il enseigne la Civilisation et le Droit Musulman et les aspects économiques de l'Islam ainsi que les questions interculturelles à cette même université dans le cadre du DESS.

Chronologiquement, l'islam est la troisième religion monothéiste après le judaïsme et le christianisme. La société musulmane est basée sur un certain nombre de valeurs auxquelles les croyants sont viscéralement attachés.

De par la manifestation de la croyance, le fidèle rentre dans la société des croyants et acquiert le statut religieux égalitaire. Dès lors il bénéficiera des droits et respectera des obligations. Ces droits et obligations lui attribuent la qualité de sujet de droit sur le plan juridique.

Environ 900 millions de personnes dans le monde pratiquent l'islam. Les musulmans sont inégalement répartis sur les régions de la planète.

Si l'islam est né en Arabie, c'est dans la région de l'Inde que l'on retrouve l'effectif le plus élevé : 260 millions contre 140 millions pour l'ensemble des pays arabes. Les arabes sont majoritairement musulmans et les musulmans ne sont pas tous arabes. En Europe, nous retrouvons près de 50 millions de musulmans dont 43 millions en Turquie totalisant une population de 45 millions d'habitants.

L'islam a évolué dans le temps et dans l'espace et les expériences vécues par les croyants et les doctrines adoptées par les savants (les ulamas) depuis des siècles façonnent l'identité islamique.

Le droit musulman est un droit religieux. Il est fondé sur une logique différente, dictée par la révélation. La tâche du gouvernement islamique est d'ordonner le bien et d'interdire le mal. C'est la raison pour laquelle il a été jugé nécessaire d'attribuer à l'Imâm le pouvoir exécutif et judiciaire.

Détenteur de ce pouvoir que la religion lui attribue, l'Imâm gouverne en se soumettant lui-même à la loi divine appelée la Shari'a.

Si les pouvoirs exécutifs et judiciaires ont été attribués à l'Imâm, le pouvoir législatif lui échappe complètement. Dieu seul possède ce pouvoir. Il est l'unique législateur. A ce propos Allah dit "toutes les questions qui se posent à l'homme dans sa vie, trouvent une réponse dans le Coran."

L'Imâm doit veiller à une meilleure application des textes sacrés et à la mise en application des sanctions et des peines légales. Il doit être animé d'un esprit d'équité en matière de répartition et éviter la pratique des actes interdits par l'islam comme par exemple l'usure en matière d'échange ou de prêt.

Chez les Shī'ites, les Imâms sont choisis parmi les descendants de la famille du Prophète. Ils ont le rôle d'assurer le gouvernement de la communauté islamique. Le droit musulman est complexe notamment en matière d'héritage. Il peut apparaître comme étant plus favorable à l'homme par rapport à la femme. Cette question mérite d'être posée dans son contexte c'est à dire dans son environnement musulman. Plusieurs règles régissent les rapports entre femmes et hommes. Mais ces règles sont-elles totalement respectées dans la réalité ?

On parle de **droit musulman**, comme si tous les pays pratiquent les mêmes règles. Or, sur les 900 millions de musulmans inégalement répartis entre les pays du monde, nous relevons des sunnites, des shi'ites ou des kharjites. Et parmi les sunnites, il y a des hanafites, des shafi'ites, des malikites ou des hanbalites. Si certains s'efforcent d'adapter la religion à tout temps et à tout espace dans le respect de ses principes fondamentaux avec toute la souplesse et la progression qui doivent la caractériser, d'autres se veulent fondamentalistes et restent par conséquent attachés à l'application stricte de la loi musulmane (la chari'a) et rejettent toute évolution.

Face à la diversité des tendances musulmanes, le droit pratiqué peut varier d'un pays à l'autre. Peut-on, dans ce cas, parler de droit musulman ou des droits musulmans ou encore de droit pratiqué dans tel ou tel pays musulman ? Cette question s'avère d'autant plus évidente que les pays évoluent différemment sur le plan socio-économique, politique et culturel.

Pour les règles du droit, on ne peut ne pas tenir compte du contexte civilisationnel et culturel.

Le droit dans les pays musulmans évolue également en fonction du régime politique adopté (régime royal, régime républicain...) mais aussi en fonction de l'institutionnalisation du système politique. Dans beaucoup de pays, le chef de l'Etat dispose d'un pouvoir tel qu'on est en droit de se demander : quelle place occupent réellement les institutions ? Celles-ci voient leur rôle réduit à la consultation. La décision quant à elle reste du ressort du chef de l'Etat.

Un chef charismatique peut-il s'attribuer le pouvoir de modifier les règles du droit. En effet, peut-il aller jusqu'à façonner à sa manière le droit ou du moins une partie de ce droit ? Le code du statut personnel peut-il apparaître comme une réponse à une certaine laïcisation de l'Etat ?



Les mots de l'Islam

Dominique URVOY, Professeur de pensée et de civilisation arabes à l'université de Toulouse Le Mirail et auteur de nombreuses publications dont *Averroès*.

Marie Thérèse URVOY, Professeur d'islamologie, d'histoire médiévale et d'arabe à l'Institut catholique de Toulouse.

« Avant d'être une civilisation, l'Islam est une religion. C'est à une réflexion sur le Coran, livre sacré et référence ultime pour tout Musulman, que nous invite cet ouvrage. A travers une centaine de termes choisis il met à la portée du plus grand nombre à la fois les principaux points de la doctrine coranique et les pratiques qui en découlent. Loin des conditionnements idéologiques qui tendent trop souvent à substituer le parti pris à l'intelligence des faits, il entend, par la clarification des points essentiels de l'Islam, contribuer à une perception lucide de la réalité contemporaine.

Ce petit livre répond à une double exigence qui est également un double défi. Il veut contribuer à la compréhension de ce qui est devenu une question majeure de notre société en éclairant les fondements de l'Islam. Pour ce faire, il n'y a pas de meilleur chemin que le retour sur ce qui constitue sa source, le Coran. Par delà, en effet la discussion sur l'identité ou l'opposition entre islam et « islamisme », il faut voir ce que dit le texte fondateur, référence absolue pour tous car considéré comme d'origine divine.

En second lieu il veut contribuer, en l'espace de cent vingt huit pages à un des grands débats contemporains. Cela a imposé des choix, notamment celui de privilégier l'islam comme religion plutôt que comme civilisation, et de l'appréhender à travers les mots et les notions nous en semble constituer la quintessence de notre sujet. Ce qui justifie ce choix c'est la constatation de la pérennité des références religieuses jusque dans notre monde actuel. A la question légitime que pourra se poser le lecteur à la fin de chaque définition d'une pratique : « Qu'en est-il aujourd'hui ? » La réponse est résolument : « Aujourd'hui et depuis l'époque du prophète, ces prescriptions sont vécues et assumées à l'identique par la plupart des Musulmans car c'est la parole de Dieu, parole incréée et intangible. Ce petit ouvrage n'est pas d'une lecture simple, à la fois parce que l'univers auquel il fait référence se déploie dans une aire linguistique radicalement différente de la nôtre, ce qui suppose arbitrage et interprétation, parce qu'il concerne une zone géographique très vaste et se déroule dans une temporalité longue, parce qu'il réunit des dimensions à la fois religieuses, juridiques, culturelles, etc., et parce qu'il constitue un brûlant sujet d'actualité. Puisse-t-il constituer à éclairer ce débat, et l'ambition de ses auteurs sera pleinement satisfaite.

Le lecteur pourra le consulter comme un dictionnaire en fonction des problèmes qui l'intéressent, ou selon une lecture suivie. Nous conseillons cependant de partir des articles les plus importants qui sont « Coran », « fiqh », « umma », et de rayonner de là vers les autres articles qui sont indiqués à la fin du développement comme complémentaires.

Pour ne pas alourdir le texte nous donnons la plupart des notions en simple traduction. Toutefois, beaucoup de mots arabes concernant l'islam étant passés dans le langage courant soit à l'identique (Allâh fatwâ

fiqh, umma...) soit sous forme modifiée (calife...), nous les conservons tels quels. Comme, par ailleurs, traduction n'est pas toujours exacte, nous donnons en fin de volume une liste de termes arabes spécifiques incontournables avec le renvoi à l'article correspondant. Toujours pour des raisons de commodité, nous utilisons un système de transcription simplifié (omettant en particulier les emphatiques). L'apostrophe début ou à l'intérieur d'un mot ou nom arabe (à l'exception de Qur'ân, mu'mîn , ra'y, isrâ'îlîyât, Ma'mûn, farâ'id) désigne une consonne spécifique « laryngale spirante sonore ».

Etant donné la généralisation des contacts entre l'occident et le monde arabe, nous utilisons ici transcription normale du nom du prophète de l'islam : Muhammad.

Pour les références coraniques, les chiffres romains indiquent le numéro de la surate, et les chiffres arabes ceux des versets.

L'objet de ce livre étant de faciliter la compréhension de l'islam en lui même, nous privilégions l'examen du Coran , qui est la référence ultime. Mais comme il n'est pas possible de faire totalement abstraction de l'histoire, nous donnons ici une chronologie succincte à laquelle on pourra se reporter pour situer les références historiques contenues dans les articles.

LE MOT DE MONSIEUR ANDRE DUPLEIX RECTEUR DE L'INSTITUT CATHOLIQUE DE TOULOUSE
A LA SUITE DE LA REUSSITE DU COLLOQUE INTERNATIONAL CO-REALISE PAR L'UNITE DE
RECHERCHES SUR LE BASSIN MEDITERRANEEN SUR LE THEME POLITIQUE DE LA VILLE
TOURISME ET EXTENSION URBAINE AYANT POUR INSTIGATEUR
LE DOCTEUR ABDALLAH BEN ACHOUR GABSI.

L'idée de la réalisation de ce Colloque international est venue de l'Unité de Recherche sur le Bassin Méditerranéen (U.R.B.M). Elle a été proposée à la Mairie de Hammamet et a été favorablement acceptée par Monsieur le Maire de l'époque Mokhtar SALAH suite à la table ronde de discussions sur l'objet et l'objectif organisée et présidée par Madame MAMI KOUBAKHJI Nabiha. D'autres membres de la Mairie sont venus appuyer l'initiative et par eux, il convient de citer Monsieur Mohamed HAOUEL, Monsieur Mhamed BOUDINA, Monsieur le Professeur Ridha SOUISSI et Monsieur Hédi BOUDINA.

L'accord de principe étant donné, l'U.R.B.M a associé des personnalités françaises dont notamment de Toulouse le Professeur Patrick DENOUX, le Professeur Jean Paul LABORIE, le Professeur Bernard KAYSER et de Montpellier le Professeur Jean Marie MIOSSEC.

Grâce à la coopération entre la Mairie de Hammamet (et de son actif Maire Monsieur Mokhtar SALAH), l'U.R.B.M (et son Président Monsieur Abdallah GABSI), l'Université du Mirail (et ses Professeurs Patrick DENOUX, Jean Paul LABORIE et Bernard KAYSER) et l'Université Paul Valéry de Montpellier et son Professeur, ce colloque s'est soldé par une réussite à laquelle s'est associée la population intellectuelle de Hammamet.

Deux ouvrages collectifs ont été édités ; ils constituent les actes du colloque. Ils ont été offerts à la Mairie de Hammamet, ville que le Dr. Abdallah GABSI a baptisée, dans sa Thèse de Doctorat « Analyse socio-économique et spatiale du tourisme en Tunisie : l'exemple de Hammamet », comme étant le « Berceau et la Capitale » du tourisme tunisien.

Nous présentons ci-dessous le contenu de l'un de ces ouvrages constituant un outil précieux pour la gestion et l'aménagement de l'espace des communes touristiques et à leur tête l'une des perles de la Méditerranée : HAMMAMET.

TOURISME ET VILLE

POLITIQUE DE LA VILLE, TOURISME ET EXTENSION URBAINE

(Actes du colloque d'Hammamet 25-27 octobre 1997)

Introduction	
Monseigneur André Duplex, Recteur	I
Abdallah Gabsi	III
Patrick Denoux	V
Jean-Marie Miossec	VII
Discours de Monsieur le Maire d'Hammamet	XIII
I. Le tourisme, la ville et le tourisme urbain	
André Soulier : Tourisme et croissance urbaine autour du Golfe du Lion	5
Jean-Michel Dewailly : Le tourisme urbain, élément moteur de nouvelles stratégies de développement en vieille région urbaine. Le cas du Nord-Pas-de-Calais	15
Jean Chapoutot : L'identité de l'espace. Hammamet ou l'idéal touristique	31
II. Tourisme et urbanisation	
Bernard Kayser : Tourisme et processus d'urbanisation	57
Jean-Paul Laborie : L'inéxorable littoralisation : les logiques à l'œuvre	61
Taieb Houidi : L'impact du tourisme sur les villes et l'urbanisation	71
S. Frahi : Tourisme et croissance urbaine en Algérie	85
Abdel Saidi : Salloum, une station touristique en vide urbain	97
III. Tourisme et urbanisme	
Abdallah Gabsi : Hammamet de la bourgade à la station balnéaire internationale	
Histoire d'un développement urbain	111
Jean-Marie Miossec : Hammamet, au-delà du tourisme	
un nouveau cadre pour la gouvernance	143
Ridha Lamine : Tourisme et urbanité à Sousse	193
Mohammed Berriane : Tourisme, urbanisation et environnement	
dans la Baie de Tanger (Maroc)	215
Sylvie Christoffe : Le tourisme et la ville : le Corum	
Palais des Congrès-Opéra de Montpellier	231
Jean-Marie Miossec : Le tourisme et le jeu des acteurs urbains à Mahdia	245
IV. Perception et pratiques	
Patrick Denoux : Effets de la préconstruction de la différence culturelle	
sur les interactions : le regard touristique	263
Ridha Boukraa : Extension urbaine, tourisme et naissance de la place	
comme espace balnéaire, à Hammamet	273
Varia	
Yves Guillermeu : Croissance urbaine, changements socio-économiques	
et rapports villes/campagnes en Algérie et au Maghreb	289
Position de recherches	
Dorothee Colleton van der Smissen : Aménagement du territoire et DTA :	
les nouveaux enjeux de la planification à travers l'exemple azuréen	309
Morgan Pujoi : Les Îles Baléares : vers un espace vert européen ?	331
Comptes-rendus	339

Je suis particulièrement heureux d'introduire, par ces quelques lignes, les Actes du colloque de Hammamet sur la politique de la ville, auquel je n'ai malheureusement pu participer, mais dont tous les échos qui me sont parvenus disent la qualité et l'opportunité.

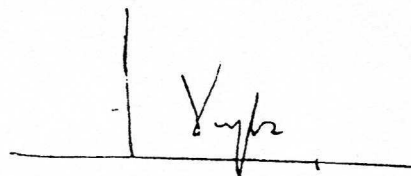
Ce colloque, réalisé sous l'égide de l'U.R.B.M. de Toulouse et de son actif Président, le Dr Abdallah GABSI, avec l'étroite collaboration de la Mairie d'Hammamet et de l'ERESI-LESC de Toulouse, est une remarquable démonstration de coopération internationale dans le domaine de la recherche pluridisciplinaire, au service de la prospective et des projets qui se développeront de plus en plus rapidement, dans nos sociétés et nos pays respectifs.

L'occasion m'est ainsi donnée de dire notre reconnaissance et mon soutien particulier à l'Unité de Recherche sur le Bassin Méditerranéen, qui, en relation avec l'Université de Toulouse le Mirail, est devenue en peu de temps l'un des pôles les plus éminents du Département de la Recherche de l'Institut Catholique de Toulouse, cela grâce à la persévérance et à la compétence du Dr Abdallah Gabsi et de ses collaborateurs enseignants et chercheurs.

La recherche universitaire se montre, en de telles initiatives, capable d'affronter avec une grande diversité de moyens, les enjeux culturels, sociaux et spirituels qui caractérisent déjà l'évolution de nos civilisations, compte tenu de l'accélération des moyens de communication et des nouveaux modèles envisagés, particulièrement face à la mutation irréversible des grands ensembles urbains et de leur environnement.

Devant et pour de telles tâches, il est nécessaire qu'il y ait de réels partenariats, franchissant les frontières idéologiques et politiques, au nom d'une mission commune qui honorera les attentes et les besoins profonds de l'humanité présente et à venir. C'est ensemble, toutes recherches étant à la fois singulières et articulées, que nous maintiendrons l'espoir, dans un monde plus que jamais en quête de sens et de bonheur.

Merci à ceux et celles qui ont collaboré à cette entreprise. C'est une première et importante pierre, un jalon de plus dans l'œuvre commencée et qui, sans nul doute, se poursuivra.



André DUPLEX
Recteur de l'Institut Catholique
de Toulouse

**LISTE DES MEMBRES DE L'URBM AYANT PARTICIPE AU COLLOQUE
INTERNATIONL DE HAMMAMET OCTOBRE 1997**

MEMBRES DE L'URBM	MEMBRES ASSOCIES
ADEEB Mahmoud	Mr. Le Ministre du Tourisme MAAOUI S.
AIDLI Besma	Mr. Le Gouverneur de Nabeul El ABED S.
BARRUE Michel	Mr. Le Ministre des Transport SMAOUI. H.
BERTHELOT Jacques	Mr. Le Maire de Hammamet SALAH M
BLANC Marie Pierre	Mr. SOUISSI Ridha
CHOUET Saadia	Mme. SOUISSI Khadija
COLLET Christiane	Mr. BOUDINA Mohamed
CREPIN - LEBLOND Françoise	Mr. BOUDINA Hédi
CREPIN - LEBLOND Henri	Mr.KECHINE Mohamed
DENOUX Patrick	Mr. SIGNOLES Pierre
DUCERT Claude	Mr. SOULIER André
EL AMDOUNI Sonia	Mr.LAMINE Ridha
FRAHI Saïd	Mr. Jean CHAPOUTOT
GABSI Abdallah	Mme MAMI KOUBAKHJI Nabiha
GASNAULT Joseph (regretté)	Mr . HAOUEL Mohamed
GASNAULT Marie	Mr. KOUBAKJI Rached
GIBERQUES Jean	
GREFFIER Philippe	
GUILLERMOU Yves	
GUIMARAES Hélène	
GUIMARAES Monique	
GUIMARAES Nestor	
HOLTZ Claude	
JALAL EDDINE Habib	
JANSOU Pierre	
JAYSER Bernard	
LABORIE Jean Paul	
LAMAZEROLLES Jean Michel	
LASSORT Max	
MADRETTE Suzanne	
MANDRETTE Jacques	
MARTIN Annie.	
MARTIN Edmond	
MIGUET Bertrand	
MIOSSEC Jean Marie	
PECOLO Franck	
PELLEGRIN Henri	
REMESY Marie Claude	
SEGALA Bernard	
SERRA SANTA Emma	
TIMAM Hakima	
ZOGLAMI Sabah	
ZUCCANTE Luigi	

BASSIN MÉDITERRANÉEN



TOURISME ET VILLE

POLITIQUE DE LA VILLE, TOURISME ET EXTENSION URBAINE

sous la direction de

Jean-Marie MIOSSEC

Abdallah GABSI

Patrick DENOUX

Cet ouvrage a été réalisé grâce au concours de :
la Mairie de HAMMAMET (TUNISIE)
l'Unité de recherche sur le Bassin Méditerranéen de l'Institut Catholique de Toulouse
l'ERES, Université de Toulouse-le-Mirail